

Pourquoi ce site ?

Reflexe-pi.fr a pour objet de proposer des informations sur la propriété industrielle (PI) à l'intention des acteurs de l'innovation en Lorraine, et notamment les PME-PMI.

Dans ma pratique quotidienne je conseille principalement des sociétés de taille relativement importante qui ont une démarche de protection de leurs innovations par la propriété industrielle et qui déposent donc régulièrement des brevets et des marques.

Il est beaucoup plus rare de trouver des PME qui ont une stratégie de PI. Pourtant la propriété industrielle est un moyen de conserver la maîtrise et de valoriser les innovations d'une entreprise.

En effet, en protégeant une innovation par un dépôt de brevet, une entreprise pourra empêcher des concurrents de fabriquer et commercialiser des copies de son produit. Si l'entreprise possède une marque enregistrée elle pourra interdire aux concurrents de commercialiser des produits ou fournir des services identiques ou similaires sous une marque identique ou similaire. Les outils de propriété industrielle, tels que brevets et marques, permettent ainsi à une entreprise de conserver la maîtrise de ses marchés. En outre, une entreprise peut s'assurer des revenus supplémentaires en concédant des licences de ses brevets ou marques à des partenaires industriels présents sur d'autres marchés.

J'ai pu observer que les dirigeants de PME-PMI, bien que conscients des avantages concurrentiels apportés par les droits de propriété industrielle, ont tendance à penser qu'ils ne sont pas concernés, que leur technologie n'est pas innovante, que les droits de PI sont trop chers, ou qu'il suffit de déposer une enveloppe Soleau. Un manque d'informations dans le domaine de la PI peut conduire à de graves erreurs pouvant compromettre toute protection ultérieure, voire porter atteinte au développement de l'entreprise.

C'est suite à ces constatations que j'ai décidé de créer reflexe-pi.fr pour mettre en ligne un site clair, facile d'accès, et présentant des informations concises sur la propriété industrielle à l'intention des dirigeants d'entreprises, espérant inciter les lecteurs au réflexe propriété industrielle.

Le site est particulièrement ciblé vers la Lorraine, puisque je participe à la vie économique et sociale de la région, par exemple au sein de l'association Entreprendre en Lorraine-Nord . Il est pour moi essentiel que les entreprises de la région prennent la mesure des enjeux en matière de propriété industrielle, afin de pérenniser leurs innovations dans le contexte actuel de la mondialisation, et de préserver leurs possibilités de développement futur.

Philippe Ocvirk